

## **É.P.I. ( ÉCOLE PÉDAGOGIE INSTITUTIONNELLE )**

Association loi 1901 - N°SIRET : 477 588 594 000 10 - Code APE : 8559B

siège social : 8, rue du Faÿs 70400 Coisevaux France tél. 03 84 46 05 87

CCP N° 8072 20 B Dijon - Ecole Pédagogie Institutionnelle

### **RAPPORT MORAL, D'ACTIVITÉ ET FINANCIER 2007**

#### **1) Construction d'une école avec internat pour douze enfants maximum :**

Les travaux de construction ont commencé fin février 2007, afin de garder le bénéfice du permis de construire qui expirait le 5 mars : busage du fossé qui longeait le terrain à construire et mise en place, par-dessus, de fondations pour un parking ; mise en place de divers tuyaux et regards ; décapage du terrain sur l'emprise de la future construction. Les travaux ont été ensuite suspendus, car, suite à des difficultés avec des bureaux d'études, les architectes ont pris du retard pour rassembler toutes les données techniques et contacter les entreprises. Nous devons reprendre les travaux sous peu, car ils ne peuvent être interrompus pendant un délai supérieur à une année sous peine de voir le permis se périmé.

*L'Archipel des Utopies*, association loi 1901 située dans le département de l'Isère, nous a fait don comme promis de 50 000 (cinquante mille) euros, qui se sont ajoutés aux dons et apports déjà reçus depuis 4 ans. Le coût de la construction (tranche 1) et de l'ameublement s'élève à 330 000 euros, il reste donc à trouver 180 000 euros. Or, nous n'aurons pas accès à un prêt bancaire. En effet, la Banque Populaire a mis six mois (!), de janvier à juin 2007, pour nous dire que le cautionnement mensualisé n'était plus autorisé par la législation actuelle et pour refuser le prêt immobilier qu'elle nous faisait miroiter. Les autres banques ont la même position. L'E.P.I. n'a pas sa place dans le système bancaire capitaliste (N.E.F. incluse), comme nous l'a confirmé, à partir de ses hautes compétences en finances et gestion d'entreprises, Jean Besançon, mari de Marie-Noëlle Besançon<sup>1</sup> et directeur de l'association *Les invités au Festin*, à Besançon (Doubs).

Devions-nous baisser les bras et renoncer ?

Au contraire, nous avons décidé de relever le **défi** : construire l'internat **sans prêt bancaire** ! Un défi sans doute un peu fou, mais ne faut-il pas un petit grain de folie pour se lancer dans toute aventure nouvelle, surtout quand il s'agit d'aller à contre-courant des idéologies et pratiques dominantes ? Et pourtant... Parties de zéro en 2003, nous avons déjà

---

<sup>1</sup> Voir le livre de Marie-Noëlle Besançon *On dit qu'ils sont fous et je vis avec eux*, Editions de l'Atelier/Éditions ouvrières, Paris, 2005, 223 p., 19 euros. Marie-Noëlle, la fondatrice des Invités au Festin (I.A.F.), est une psychiatre hors du commun. Elle a inventé à Besançon "la psychiatrie citoyenne". Cette expérience bisontine rassemble communautairement et sur un pied d'égalité citoyenne, adultes malades mentaux, adultes Sans Domicile Fixe et adultes "sains". Les bienfaits vitalisants et dynamisants de cette forme de vie solidaire sont tellement importants que Marie-Noëlle développe un réseau de psychiatrie citoyenne partout en France où des malades mentaux ou des exclus sans domicile se regroupent et lui demandent de les aider à créer une structure de vie selon les critères des I.A.F..

rassemblé 150 000 euros pour ce projet de construction (dont près de 24 000 sont à ce jour dépensés en travaux, honoraires et mobilier). Nous cherchons donc encore des donateurs ou des apporteurs pour combler les 180 000 euros manquants. Cela paraît énorme, et pourtant, cela revient à convaincre encore 1800 personnes de faire un don à l'E.P.I. de 100 euros! (Bien sûr, c'est une moyenne !) L'expérience montre qu'il existe de nombreuses personnes, financièrement plus ou moins à l'aise qui, par un geste régulier ou exceptionnel, apportent volontiers leur aide à un projet dont elles perçoivent le bien-fondé et lorsqu'elles sont sûres que l'argent donné ira intégralement à la cause annoncée.

Seul l'engagement de chacune, chacun de nous et de tous nos amis auprès de leurs réseaux respectifs et, pourquoi pas, auprès de médias avec lesquels nous serions en contact, peut nous permettre d'accéder à un public suffisamment large pour trouver mille huit cent personnes prêtes à faire ce geste.

Nous continuons à chercher aussi des associations partenaires prêtes à s'investir avec nous dans la construction et/ou le fonctionnement de l'internat projeté. Rappelons que c'est ce projet d'internat qui est à l'origine de la création de l'E.P.I.: il s'agissait et il s'agit toujours de créer le troisième internat en France fonctionnant selon les T.F.P.I. (Techniques Freinet Pédagogie Institutionnelle), les deux premiers existants étant l'Ecole de La Neuville et l'Ecole de l'Action Pédagogique Institutionnelle (A.P.I.). L'école de jour à Chagey n'a été ouverte par l'E.P.I. que "par défaut", dans l'attente d'avoir des locaux à Coisevaux permettant un hébergement.

Cet automne 2007, l'E.P.I. a contacté à nouveau les fondateurs de l'Ecole de La Neuville, Fabienne d'Ortoli et Michel Amram, avec qui nous avons échangé par courriels et téléphone. Puis, le 5 décembre, à Paris, Nicole Maillard a rencontré Fabienne d'Ortoli qui lui a confirmé le besoin et la demande d'internats fonctionnant selon les T.F.P.I. et a accepté d'être conseillère pédagogique de l'E.P.I., dès que l'internat ouvrira, nous faisant bénéficier de sa très longue expérience et de toutes ses compétences dans le domaine de l'internat scolaire privé hors contrat.

## **2) Ecole de jour à Chagey (70) :**

L'école de jour ouverte en septembre 2004 à Chagey, a fonctionné trois années scolaires complètes et le début d'une quatrième. Son activité a été suspendue provisoirement le 4 octobre.

### **\* L'équipe enseignante et les autres collaborateurs :**

Nous avons eu une seule salariée (au SMIC et à plein temps) toute l'année scolaire 2006/2007 et au début de cette année 2007/2008 : Virginie Guigon. Licenciée en psychologie, elle s'est investie avec joie dans son travail à l'E.P.I. et s'est formée aux T.F.P.I. auprès de Nicole Maillard, directrice et enseignante à plein temps de l'E.P.I., toujours bénévole. Cinq autres collaborateurs bénévoles complétaient l'équipe. Christine Mayer, la mère de notre élève Nicolas, mathématicienne et formatrice en Programme d'Enrichissement Instrumental Feuerstein, a continué, malgré ses nombreuses obligations et sa fatigue, à venir jusqu'en juin 2007 toutes les fois qu'elle le pouvait pour travailler avec les élèves. À partir de février 2007,

Hubert Truxler<sup>2</sup>, ouvrier à la retraite depuis peu, s'est joint à l'équipe enseignante. Tous les mardis, il a fait du travail manuel avec nos élèves qui ont appris ainsi à fabriquer toutes sortes d'objets avec... des allumettes ! Marguerite Bialas a continué d'exercer sa fonction de conseillère pédagogique en T.F.P.I. et le docteur Michel Ferrand, pédopsychiatre à l'Intersecteur du Territoire de Belfort, a continué d'aider l'É.P.I. dans le cadre hospitalier public. Le psychologue-psychanalyste de Besançon, M. Jean-Malo Dupuy, a continué d'assister Nicole Maillard de ses compétences pour un euro symbolique. Jean Besançon (voir ci-dessus) a aidé bénévolement l'E.P.I. dans sa gestion financière et en personnel.

#### \* Les élèves :

Nous avons accueilli 35 heures par semaine jusqu'à sept élèves en même temps. Ce fut très lourd pour les deux seules enseignantes à plein temps (Nicole Maillard et Virginie Guigon), car ces élèves sont atteints de pathologies et/ou difficultés lourdes et complexes, mais ce fut aussi très encourageant, car tous ont fait des progrès. Ils venaient des trois départements limitrophes : Doubs, Haute-Saône, Territoire de Belfort. Dans la présentation ci-dessous, tous les prénoms sont changés, sauf celui de Nicolas.

Deux nouveaux élèves sont arrivés en 2007 :

**Eva** a rejoint notre école en janvier 2007 et y a fêté ses huit ans. L'Education nationale avait refusé de la scolariser en école primaire publique et elle avait été placée en I.M.P. où elle a sombré dans une dépression grave, déçue de découvrir qu'on n'y enseignait pas les apprentissages scolaires de base. Or, elle est très désireuse d'apprendre à lire, écrire et compter, malgré une pathologie d'origine génétique très lourde avec divers handicaps physiques et une dysphasie très prononcée. Sa mère l'a placée à l'E.P.I. : la joie de vivre d'Eva est revenue spectaculairement en quelques jours et elle s'est lancée avec fougue dans les apprentissages ordinaires d'une école primaire. Au vu de ses progrès à l'E.P.I., l'Education nationale a accepté de la scolariser en C.L.I.S. à partir de septembre 2007.

**Jacky**, 12 ans, a été scolarisé depuis début mai 2007 à plein temps (35 h par semaine), dans notre école primaire, ce qui est en soi remarquable, car il fait partie de ces nombreux enfants à l'absentéisme scolaire tellement important qu'ils "décrochent" de l'école. Chez lui, cela a commencé à la fin du CM2. C'est un pré-adolescent confié, depuis qu'il était petit, à l'Aide sociale à l'enfance sur décision judiciaire. L'inspecteur d'Académie de son département, début décembre 2006, a déclaré Jacky non scolarisable en établissement, car dangereux pour lui-même et surtout pour les autres. L'Aide sociale à l'Enfance ayant tardé à faire des démarches pour son orientation en établissement spécialisé (I.T.E.P.), il est resté tout ce temps déscolarisé. Son foyer nous a finalement demandé de l'accueillir les deux derniers mois de l'année scolaire 2006/2007 pour le réhabituer à un rythme quotidien et à une vie en groupe et pour évaluer son niveau scolaire.

Les cinq autres élèves présents en 2007 étaient déjà là en 2006, mais nous souhaitons les présenter aux nouveaux donateurs et sympathisants de l'É.P.I. :

**Karim** vient de passer la troisième année consécutive parmi nous. Il a eu treize ans en février 2007. Rappelons simplement que Karim, en septembre 2004 (à l'âge de dix ans et demi !), après avoir passé toute son enfance en psychiatrie, était jugé dangereux, incapable d'apprendre et rejeté de toute institution, quand sa mère l'a inscrit chez nous. En outre, il est gravement

<sup>2</sup> Auteur, sous le pseudonyme de Marcel Durand, du livre *Grain de sable sous le capot, résistance et contre-culture ouvrière : les chaînes de montage de Peugeot (1972-2003)*, Agone, Marseille, 2006, 428 pages. Par ailleurs, ses créations avec des allumettes firent l'objet, en 1982, d'un ouvrage de Patrick Dalison et David Cotrez, *Avec des allumettes*, Dessain et Tolra, Paris - livre épuisé.

atteint neurologiquement ; pourtant, son hémiparésie droite a disparu en un an passé à l'E.P.I. ! Il a appris à lire, écrire et compter, en est à un niveau fin CE2, sauf en orthographe-grammaire (niveau CE1). Ses progrès scolaires et comportementaux sont donc assez extraordinaires, quand on sait son état à l'arrivée, et ont, dès la fin de la première année d'existence de l'école de jour, confirmé l'E.P.I. dans sa volonté de continuer malgré tous les obstacles.

Une famille en détresse avait contacté l'E.P.I. quelques jours après la rentrée 2005 grâce au bouche à oreille. Même situation que Karim en septembre 2004 : adolescent hors de toute institution à la rentrée... Il s'appelle **Harold**, a eu 15 ans en novembre 2006, est épileptique très grave, pharmacorésistant, deux trépanations (avec lobectomie partielle), deux boîtiers électriques dans la poitrine et des électrodes dans le cerveau (inefficaces), hémiplégie gauche (Karim, c'était à droite...), niveau à peine Grande Section de Maternelle à son arrivée... Harold mesure 1 m 82. Il a des troubles psychologiques et comportementaux importants. Depuis deux ans donc, il a fréquenté avec régularité notre école, cinq jours par semaine, de 9h à 16h, ce qu'il n'avait encore jamais fait auparavant dans les autres institutions où il allait. Il demeure, certes, en très grand danger et nécessite une vigilance de tous les instants, mais il est entré dans les apprentissages de base : il a atteint le niveau mi-CP en lecture, début CE1 en mathématiques et numération-opérations. Il s'est adonné aussi avec enthousiasme à toutes nos activités physiques et il est bouleversant de constater comme son bras et sa main recroquevillés s'ouvrent de plus en plus, comme ses doigts arrivent à écrire de plus en plus régulièrement en attachée. Lui qui était impulsif, violent et grossier, faisant peur à tous ceux qui osaient s'aventurer chez eux, est devenu poli et capable de tenir compte d'autrui.

**Nicolas** qui a eu 16 ans en mai 2007, né sourd, malvoyant et avec divers autres handicaps, ne réagissait donc pas aux sons, ni ne cherchait le contact par les yeux, ni ne "gazouillait", contrairement à tout bébé. Il avait des comportements tout à fait autistiques. Des années d'amour et de persévérance de la part de ses parents pour chercher les réponses médicales les plus adéquates (opération des oreilles, appareillage des yeux et bien d'autres soins encore), le courage et l'ingéniosité de sa mère pour se former à des moyens de communication autres que la parole et à des pédagogies alternatives ont porté leurs fruits ; mais les tentatives d'intégrer Nicolas dans des structures de l'Education nationale ont échoué ; il restait donc à la maison, isolé... Nicolas vient de passer un peu plus d'un an à temps complet avec nous, suivant une 4ème de collège, puis le début de la 3ème, travaillant les cours du C.N.E.D. avec l'aide de sa mère à la maison et celle des enseignantes à l'E.P.I.. Ses comportements autistiques se sont atténués. Par exemple, lui qui était arrivé voûté, les bras en cercle devant sa tête comme pour se protéger et regardant autrui de biais, s'est redressé après à peine deux semaines, a ouvert les bras et, quelques temps après encore, est devenu désireux et capable de nous regarder en face. Lors du *Quoi de neuf ?*, il s'est même mis à nous parler, malgré dysphasie et stéréotypies... En outre, il a progressivement pu commencer à s'exprimer à la première personne ("Je...") quand il voulait quelque chose...

**Anaïs** est une petite fille de 8 ans et demi en juin 2007. A la différence des autres élèves, elle "ne souffre que" de troubles comportementaux, psychologiques et de l'apprentissage - c'est-à-dire qu'elle n'est pas atteinte de handicaps génétiques, ni de pathologies neurologiques et/ou physiques -. Ce sont la P.M.I. et le Service Social de sa ville qui ont demandé à l'E.P.I. de l'accueillir à partir de septembre 2006, car les écoles primaires publique et privée catholique de son quartier avaient déclaré forfait devant ses troubles du comportement...

**Pierre**, autiste, est arrivé parmi nous en octobre 2006, à l'âge de 10 ans et demi. Il est né avec le syndrome de Phelan-MacDermid et souffre de divers handicaps (hypotonie, hyperactivité et dysphasie notamment). Grâce, en particulier, à l'aide de son père, professeur de judo, Pierre réussit à tenir droite sa colonne vertébrale et à marcher presque normalement, alors que les (heureusement rares) enfants atteints du même syndrome sont souvent en fauteuil roulant. Pierre était encore en deçà des apprentissages scolaires, il n'avait pas encore pleinement accès au langage. Sa présence à l'E.P.I. a porté des fruits en tous domaines. À titre d'exemple, notons qu'il passe de plus en plus par le langage dans ses rapports à autrui, ses gestes impulsifs divers à l'encontre d'autrui diminuant d'autant. Notons aussi qu'il est entré dans les apprentissages de Grande Section de Maternelle. Ajoutons que son père parcourait quotidiennement 280 (oui, deux-cent-quatre-vingt) kilomètres pour l'amener à l'E.P.I., cinq jours par semaine...

À la rentrée de septembre 2007, il restait deux élèves : Nicolas et Pierre. Le 4 octobre, les parents de Pierre ont décidé d'interrompre la scolarité de leur fils, bien qu'ils n'aient pas trouvé d'autre école qui veuille l'accueillir. Les parents de Nicolas, qui, pour leur part, parcouraient 140 km par jour pour son transport, ont alors décidé de garder leur fils à la maison tant qu'il n'y aurait pas de nouveaux élèves à l'É.P.I., car cela n'avait pas de sens qu'il y soit seul, la raison de sa présence étant d'être dans un groupe extérieur à sa famille.

Nous avons donc suspendu provisoirement l'école de jour et licencié Virginie Guigon le 4 octobre. Les locaux de Chagey étant payés jusqu'en juin 2008, nous pouvons reprendre instantanément, si un nouvel élève se présente.

### \* **Les finances**

Notre position est que les parents paient une contribution aux frais de scolarité à l'É.P.I. en fonction de leurs possibilités, au vu de leurs justificatifs de revenus et de charges, bien sûr. Il n'y a donc pas un tarif unique, mais un tarif adapté à chaque situation. Seules les familles refusant de montrer leurs justificatifs de revenus et de charges payent le "plein tarif" (40 euros par jour scolaire), s'ils souhaitent scolariser leur enfant à l'É.P.I..

Deux élèves sur cinq étaient pris en charge, partiellement pour Anaïs, totalement pour Jacky, par les Conseils Généraux de leurs départements respectifs, pour les frais de scolarité, mais pas pour le transport. C'est grâce aux dons de nos amis et au bénévolat de tous les membres de l'équipe de l'É.P.I. (à l'exception de l'unique salariée), ajoutés à ce que payaient les parents, que l'école a fonctionné depuis 2004.

L'É.P.I. a toujours été claire sur le statut de l'école : nous sommes une école privée hors contrat. Nous ne pouvons pas accéder au statut d'école privée sous contrat, même simple, avec l'Education nationale, car les critères du décret de 1960 à ce sujet ne le permettent pas (l'école privée doit avoir au moins cinq ans d'existence et répondre à un afflux de population imprévu sur la commune où elle se trouve).

Malgré cela, des parents d'élèves se sont mobilisés et ont fait des démarches auprès des Conseils généraux, des M.D.P.H. (Maisons Départementales des Personnes Handicapées) et du Ministère de l'Education nationale, via la préfecture et l'Inspection d'Académie de Haute-Saône, nous contraignant à déposer des demandes de dérogation pour être sous contrat simple. Or, comme nous l'avions prévu, nous essayâmes partout une fin de non recevoir. Ces refus, pourtant prévisibles, irritèrent les parents et furent à l'origine du départ de plusieurs élèves.

Une bonne surprise, toutefois, a été, à partir de mai 2007, l'engagement personnel de l'Inspecteur d'Académie de Haute-Saône, M. Jean-Louis Brison, en notre faveur. Devant témoins, il a exprimé son respect pour le travail de qualité accompli à l'É.P.I. et son souci d'aider à le pérenniser. Il a reconnu que l'É.P.I. répondait à un vrai besoin de notre société. C'était la première fois qu'un officiel de l'Education nationale reconnaissait que des milliers d'enfants sont déscolarisés en France<sup>3</sup>. Jusqu'à maintenant, dans toutes nos démarches auprès des organismes officiels, nous nous heurtions à un déni du problème... M. Brison a effectué des démarches auprès du Ministère de l'Education nationale pour qu'une subvention exceptionnelle soit accordée à l'É.P.I. d'un montant équivalent à la prise en charge d'un SMIC pendant deux ans. Après avoir donné verbalement son accord à M. Brison, le ministre Xavier

---

<sup>3</sup> Voir à ce sujet sur Internet le texte de Nicole Maillard "Ouvrir l'avenir à des enfants exclus" du 5/7/07.

Darcos a finalement écrit, le 2 octobre, à l'E.P.I. qu'il refusait de nous accorder cette subvention.

**\* Effets positifs :**

L'école de jour à Chagey, même si elle est provisoirement suspendue, a eu plusieurs effets positifs, notamment :

- Nous avons prouvé que les Techniques Freinet et la Pédagogie Institutionnelle (T.F.P.I.) sont efficaces aussi pour des enfants et des adolescents aux pathologies ou difficultés très grandes.

- Des liens chaleureux et naturels, c'est-à-dire des contacts de voisinage, d'entraide etc., se sont créés avec les habitants de la commune de Chagey, en particulier les personnes âgées, les enfants et adolescents et les enseignants de l'école publique locale. Cela prouve que des enfants et adolescents même "différents" ou en grande difficulté peuvent être accueillis avec respect et bienveillance par un village, si l'équipe les encadrant veille à manifester, elle aussi, respect, attention et sympathie aux habitants dudit village.

- Les progrès des élèves, en tous domaines, constatés par leurs proches, leurs soignants et par les services sociaux ont fait connaître positivement l'E.P.I. en Franche-Comté.

- Les médias aussi ont fait connaître notre existence dans la région.

- De nombreuses personnes sollicitent l'E.P.I. pour y travailler, car elles ne trouvent pas ailleurs la pratique des T.F.P.I., pratique qui seule permet à la fois de socialiser, éduquer, enseigner et soigner et rend le travail beaucoup plus vivant et intéressant pour les enseignants aussi qu'une pédagogie frontale, "traditionnelle".

- La fidélité des donateurs et donatrices, au long de ces trois années, notamment pour financer un salaire, ne s'est pas démentie et nous fait chaud au cœur.

### **3) Perspectives**

L'année 2008 verra-t-elle enfin l'internat sortir de terre ? Nous le souhaitons.

Le fait d'assurer l'hébergement des élèves permettra d'avoir d'autres partenaires pour le financement d'un prix de journée que ceux d'une école de jour. En effet, des services d'Aide Sociale à l'Enfance de diverses régions cherchent des écoles **avec internat** pour certains enfants qui leur sont confiés. Pour la première fois cette année, nous avons reçu des demandes de services sociaux ou soignants d'Ile de France qui s'adressaient à nous, croyant que l'internat était construit, après avoir essuyé un refus de l'Ecole de La Neuville et de l'A.P.I. qui n'avaient plus de places. D'autre part, depuis 2004, nous recevons des demandes de familles en détresse de toute la France, croyant, elles aussi, que l'internat est déjà en activité.

Comme vous le voyez, la tâche ne manque pas et nous nous y attelons, même si l'E.P.I. demeure une aventure fragile et précaire... qui a encore besoin de vous !

Coisevaux, le 31 décembre 2007

Marguerite Bialas

Nicole Maillard

